Registre de Commerce et des Sociétés
B140567 - L140121952
déposé le 15/07/2014

MENTION

Nom de la Société : GENII CAPITAL S.A. – Société anonyme
Siège social : 1, rue Peternelchen L-2370 Howald
N° du Registre de Commerce : B140567
N° CDO : 592

Les comptes annuels consolidés au : 31 décembre 2012
Ont été déposés au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature :

Registre de Commerce et des Sociétés
B140567 - L140121952
enregistré et déposé le 15/07/2014

GENII CAPITAL S.A.
Société anonyme
1, rue Peternelchen, L-2370 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 140.567

Bilan consolidé de la société au 31 décembre 2012

	Notes	Exercice 2012 Brut EUR	Exercice 2012 Correction de de valeur EUR	Exercice 2012 Net EUR	Exercice 2011 Net EUR
ACTIF		**176.169.982,81**	**74.707.707,95**	**101.462.274,84**	**83.720.303,73**
B. Frais d'établissement	5.a)	**26.710,54**	**5.342,11**	**21.368,43**	**3.595,45**
C. Actif immobilisé		**116.704.810,55**	**72.959.848,45**	**43.744.962,10**	**38.708.642,88**
I. Immobilisations incorporelles	5.b)	703.320,81	38.332,70	664.988,11	612.328,79
2. Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires		703.320,81	38.332,70	664.988,11	612.328,79
II. Immobilisations corporelles	5.c)	115.924.161,45	72.921.515,75	43.002.645,70	36.510.158,65
1. Terrains et constructions		34.059.312,57	14.408.245,23	19.651.067,34	23.056.043,59
3. Autres installations, outillages et mobilier		81.864.848,88	58.513.270,52	23.351.578,36	13.454.115,06
III. Immobilisations financières	5.d)	77.328,29	-,-	77.328,29	1.586.155,44
6. Prêts et créances immobilisées		77.328,29	-,-	77.328,29	1.586.155,44
D. Actif circulant		**43.129.906,96**	**1.742.517,39**	**41.387.389,57**	**28.492.594,06**
I. Stock		16.981.240,63	-,-	16.981.240,63	14.165.873,53
1. Produits en cours de fabrication et commande en cours		16.981.240,63	-,-	16.981.240,63	14.165.873,53
II. Créances	5.e)	14.620.270,63	1.742.517,39	12.877.753,24	6.881.781,46
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		9.635.664,66	-,-	9.635.664,66	3.062.297,48
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		9.635.664,66	-,-	9.635.664,66	3.062.297,48
4. Autres créances		4.984.605,97	1.742.517,39	3.242.088,58	3.819.483,98
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		4.984.605,97	1.742.517,39	3.242.088,58	3.819.483,98
IV. Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et en caisse		11.528.395,71	-,-	11.528.395,71	7.444.939,07
E. Comptes de régularisation	5.f)	**16.308.554,74**	-,-	**16.308.554,74**	**16.515.471,34**

GENII CAPITAL S.A.
Société anonyme
1, rue Peternelchen, L-2370 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 140.567

Bilan consolidé de la société au 31 décembre 2012

	Notes	Exercice 2012 Net EUR	Exercice 2011 Net EUR
PASSIF		**101.462.274,84**	**83.720.303,73**
A. Capitaux propres	5.i)	**-128.270.133,98**	**-54.661.501,36**
I. Capital souscrit	5.g)	31.000,00	31.000,00
IV. Réserves		3.100,00	3.100,00
1. Réserve légale	5.h)	3.100,00	3.100,00
VI. Résultat de l'exercice		-52.853.712,72	-32.025.886,73
X. Réserves consolidées		-86.084.199,38	-37.366.400,25
XI. Ecart de conversion		-74.696,45	-364.319,39
XII Ecart d'acquisition		10.708.374,56	15.061.005,01
C. Provisions		**799.572,95**	**240.488,49**
2. Provisions pour impôts		21.466,75	33.149,14
4. Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence		778.106,20	207.339,35
D. Dettes non subordonnées		**185.802.795,40**	**114.580.628,85**
2. Dettes envers des établissements de crédit	5.j)	5.296.014,85	6.472.561,17
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		996.968,85	1.039.961,32
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an		4.299.046,00	5.432.599,85
4. Dettes sur achats et prestations de services	5.k)	22.870.107,31	9.764.755,44
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		22.870.107,31	9.764.755,44
6. Dettes envers des entreprises liées		1.006.485,76	840.000,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		166.485,76	-,-
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an		840.000,00	840.000,00
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	5.l)	1.499.215,20	1.249.347,14
a) Dettes fiscales		127.499,31	488,43
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		1.371.715,89	1.248.858,71
9. Autres dettes		155.130.972,28	96.253.965,10
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		68.452.253,57	33.408.991,61
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an		86.678.718,71	62.844.973,49
E. Comptes de régularisation	5.m)	**43.130.040,46**	**23.560.687,76**

NOTE 1 - ACTIVITÉS DE LA SOCIETÉ

a) Société mère

La société GENII CAPITAL S.A. a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler à Junglinster le 16 juillet 2008 sous la forme d'une société anonyme, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 2028 du 21 août 2008.

Le siège social est établi à L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

La société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

b) Conditions d'établissement des comptes consolidés

Au 31 décembre 2012, la société établit des comptes annuels consolidés et un rapport de gestion consolidé puisque le groupe remplit les conditions d'établissement des comptes consolidés en vertu de l'article 309 de la loi sur les sociétés commerciales et vu que les critères de l'article 313 de la loi relatif à l'exemption d'établissement de comptes annuels consolidés sont dépassés pendant au moins deux exercices consécutifs.

Les comptes consolidés de l'année 2012 peuvent être obtenus au siège social de la société consolidante.

NOTE 2 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

a) Principes

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont celles sur lesquelles le Groupe GENII CAPITAL S.A. exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Les sociétés dans lesquelles GENII CAPITAL S.A. exerce, directement ou indirectement, un contrôle majoritaire sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Sont éliminés des comptes consolidés :

- les dettes et les créances entre les entreprises comprises dans la consolidation,
- les produits et charges afférents aux opérations effectuées entre des entreprises comprises dans la consolidation,
- les profits et pertes qui résultent d'opérations effectuées entre des entreprises comprises dans la consolidation et qui sont inclus dans la valeur comptable de l'actif.

b) Périmètre de consolidation

Société consolidante	% intérêts 2012
GENII CAPITAL S.A. Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) Objet social : Société de participations financières et de conseil en investissements	
Sociétés consolidées par la méthode de l'intégration globale	
ARZACHENA S.A. Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) Objet social : Opérations immobilières	100,00%
Domaine du Manoir de Ban Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) Objet social : Opérations immobilières	100,00%
INVENIO S.A. Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) Objet social : Développement de services de renseignements commerciaux	100,00%
DOUBLE EYE ENTERTAINMENT S.A. Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) Objet social : Activités dans le domaine cinématographique	100,00%
Charouz Gravity Racing S.A. Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) Objet social : Opérations immobilières et mobilières dans le domaine du sport automobile	100,00%
Genii Capital Geneva S.A. Geneve (Suisse) Objet social : Conseil en investissements	100,00%
GRAVITY RACING INTERNATIONAL Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) Objet social : Prise de participations	90,00%
Gravity Sport Management S.A. Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) Objet social : Gestion de propriété intellectuelle	66,67%
GRAVITY MOTORSPORTS S.à r.l. Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) Objet social : Société de participations financières et de conseil en investissements	79,00%
Lotus F1 Team Ltd Enstone – Oxfordshire (Angleterre) Objet social : Ecurie de Formule 1	100,00%
Société consolidée par la méthode de la mise en équivalence	
MOV'IT HOLDING S.A. Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg)	50,00%

Objet social : Prise de participations

NOTE 3 – PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

a) Devise fonctionnelle et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels consolidés sont établis en euros.

b) Ecarts de première consolidation

Les valeurs comptables des actions ou parts dans le capital des entreprises comprises dans la consolidation sont compensées par la fraction des capitaux propres des entreprises comprises dans la consolidation qu'elles représentent.

c) Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition d'une société consolidée et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs nets acquis à la clôture de l'exercice de première consolidation.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition positif fait l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an (à la date d'établissement des comptes annuels consolidés), ou plus fréquemment si nécessaire, afin de déterminer si sa valeur comptable reste recouvrable. Dans le cas contraire, les pertes de valeur sont comptabilisées en charges.

d) Intérêts minoritaires

Les montants attribuables aux actions ou parts détenues dans les entreprises filiales consolidées, par des personnes étrangères aux entreprises comprises dans la consolidation sont inscrits au passif du bilan consolidé sous un poste « Intérêts minoritaires ».

e) Date de clôture

Les comptes consolidés sont établis à la même date que les comptes annuels de la société mère, soit le 31 décembre.

f) Données comparatives

Les données comparatives de l'exercice précédent sont fournies.

NOTE 4 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Principes, règles et méthodes comptables

Les documents de synthèse ont été établis conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement, de présentation et d'évaluation énoncées dans la loi du 10 août 1915 et du 19 décembre 2002, telle que modifiée par la loi du 10 décembre 2010, relative aux comptes annuels des sociétés commerciales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques (prix d'acquisition ou coût de revient).

A la clôture de l'exercice, les éléments inscrits à l'actif du bilan font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer dans le respect du principe de prudence.

L'exercice social de la société consolidante et des sociétés consolidées coïncide avec l'année civile.

Le capital de la société est libellé en EUR, la société tient ses comptes en EUR.

b) Frais d'établissement

Il s'agit de frais en relation avec l'extension de l'entreprise conformément à l'article 53 point (3) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. Ils sont évalués à la valeur nominale et sont amortis sur une durée de 5 ans.

c) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires, ou au coût de revient, déduction faite des amortissements et corrections de valeur cumulés. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.
Les amortissements appliqués sont linéaires sur la durée d'utilisation présumée aux taux suivants :

- Licences informatiques : 25% ;
- Marques, franchises et autres droits : 10% et 25%.

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût de revient et font l'objet d'amortissements linéaires sur la durée d'utilisation estimée des biens aux taux suivants :

- Constructions : 3,33% ;
- Agencements et aménagements : 10% et 20% ;
- Installations techniques, matériel roulant, mobilier et matériel informatique : 20%, 25% et 33,33%.

Les terrains ne sont pas amortis.
Lorsque la société considère qu'une immobilisation corporelle a subi une diminution de valeur durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

e) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.
En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

f) Devises étrangères

Les éléments de l'actif circulant libellés en devises étrangères sont convertis en Euro au taux de change du jour de la clôture de l'exercice.

Tous les autres postes de l'actif exprimés dans une devise étrangère sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
Tous les autres postes du passif exprimés dans une devise étrangère sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture.

De cette manière, sont seuls comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

g) **Stocks**

Les stocks sont évalués au plus bas du prix d'acquisition ou de leur valeur de réalisation. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition.
Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

h) **Créances – Dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées réciproquement à leur valeur nominale ou à leur valeur de remboursement. Des corrections de valeurs sont appliquées dès qu'il apparaît que la récupération d'une créance est douteuse. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

i) **Comptes de régularisation**

Il doit être tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice auquel les comptes se rapportent, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges ou produits.
Ainsi, le compte de régularisation actif comprend les charges comptabilisées pendant l'exercice mais qui sont imputables à un exercice ultérieur et le poste de régularisation passif comprend les produits perçus pendant l'exercice et qui sont imputables à un exercice ultérieur.

j) **Provisions**

Les provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

Des provisions sont également constituées pour couvrir des charges qui trouvent leur origine dans l'exercice ou dans un exercice antérieur et qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

NOTE 5 – NOTES SUR LES POSTES SIGNIFICATIFS DU BILAN CONSOLIDÉ

a) Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont en relation avec l'extension du Groupe.

Les mouvements de l'exercice se présentent de la manière suivante :

	Frais d'établissement au 31/12/2012 (EUR)
Prix d'acquisition ou coût de revient à l'ouverture de l'exercice	**3.595,45**
Entrées	23.115,09
Sorties	0,00
Prix d'acquisition ou coût de revient à la clôture de l'exercice	**26.710,54**
Corrections de valeur cumulées à l'ouverture de l'exercice	**0,00**
Corrections de valeurs de l'exercice	-5.342,11
Sorties	0,00
Corrections de valeur cumulées à la clôture de l'exercice	**-5.342,11**
Solde net à la clôture de l'exercice	**21.368,43**

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent de concessions, brevets, licences et marques. Les mouvements de ces postes se présentent comme suit :

	Concessions, brevets, licences et marques au 31/12/2012 (EUR)
Coût de revient à l'ouverture de l'exercice	**630.138,75**
Entrées	73.182,06
Sorties	0,00
Prix d'acquisition ou coût de revient à la clôture de l'exercice	**703.320,81**
Corrections de valeurs cumulées à l'ouverture de l'exercice	**-17.809,96**
Corrections de valeur	-20.522,74
Sorties	0,00
Corrections de valeur cumulées à la clôture de l'exercice	**-38.332,70**
Solde net à la clôture de l'exercice	**664.988,11**

c) Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice de ce poste se présentent comme suit :

	Terrains et constructions (EUR)	Autres installations, outillage et mobilier (EUR)	Total au 31/12/2012 (EUR)
Prix d'acquisition ou coût de revient à l'ouverture de l'exercice	**36.481.799,54**	**75.620.893,10**	**112.102.692,64**
Entrées	122.803,31	13.716.059,88	13.838.863,19
Transferts	-3.171.456,65	3.171.456,65	0,00
Sorties	-97.941,32	-12.354.369,97	-12.452.311,28
Impact de change	724.107,67	1.710.809,22	2.434.916,89
Prix d'acquisition ou coût de revient à la clôture de l'exercice	**34.059.312,56**	**81.864.848,88**	**115.924.161,44**
Corrections de valeur cumulées à l'ouverture de l'exercice	**-13.425.755,96**	**-62.166.778,07**	**-75.592.534,03**
Corrections de valeur	-2.422.820,00	-5.593.903,88	-8.016.723,88
Transferts	1.675.472,12	-1.675.472,12	0,00
Sorties	63.704,44	12.329.626,50	12.393.330,94
Impact de change	-298.845,83	-1.406.742,94	-1.705.588,77
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	**-14.408.245,22**	**-58.513.270,52**	**-72.921.515,74**
Solde net à la clôture de l'exercice	**19.651.067,33**	**23.351.578,36**	**43.002.645,70**

d) Immobilisations financières

Ce poste ce compose de cautionnements versés pour un montant de EUR 77.328,39.

e) Créances résultant de ventes et prestations de services

Toutes les créances résultant de ventes et prestations de services ont une échéance inférieure à un an.

f) Comptes de régularisation actif

Les comptes de régularisation sont constitués de charges comptabilisées durant l'exercice mais qui sont imputables à un exercice ultérieur.

g) Capital souscrit

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à EUR 31.000,00 et est représenté par 100 actions d'une valeur nominale de EUR 310,- chacune.

h) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés luxembourgeoises, 5% du bénéfice annuel doivent être affectés à une réserve légale jusqu'à concurrence de 10% du capital souscrit. La réserve légale n'est pas distribuable.

i) Mouvements de l'exercice sur les postes de « réserves » et « résultats »

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Capital souscrit	Réserve légale	Résultat de l'exercice	Réserves consolidées	Ecart de converstion	Ecart d'acquisition	TOTAL
Au 31 décembre 2011	**31.000,00**	**3.100,00**	**-32.025.886,73**	**-37.366.400,25**	**-364.319,39**	**15.061.005,01**	**-54.661.501,36**
Affectation des résultats de l'exercice précédent	0,00	0,00	32.025.886,73	-32.025.886,73	0,00	0,00	**0,00**
Résultats de l'exercice	0,00	0,00	-52.853.712,72	-21.213.013,73	0,00	0,00	**-74.066.726,45**
Cession de titres	0,00	0,00	0,00	4.352.630,44	0,00	-4.352.630,44	**0,00**
Impact de change	0,00	0,00	0,00	168.470,89	289.622,94	0,00	**458.093,83**
Au 31 décembre 2012	**31.000,00**	**3.100,00**	**-52.853.712,72**	**-86.084.199,38**	**-74.696,45**	**10.708.374,57**	**-128.270.133,98**

Les réserves consolidées comprennent des intérêts minoritaires négatifs d'un montant de EUR 29.453.623,93 (incluant EUR 21.213.013,73 d'intérêts minoritaires sur le résultat de l'exercice en cours).

j) Dettes envers des établissements de crédits

Les échéances des dettes envers les établissements de crédit se présentent de la manière suivante :

	échéance < 1 an	1 an < échéance < 5 ans	échéance > 5 ans	Total
Dettes envers des établissements de crédit	996.968,85	4.299.046,00	0,00	5.296.014,85

k) Dettes sur achats et prestations de services

Toutes les dettes sur achats et prestations de services ont une échéance inférieure à un an.

l) Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale

Ces dettes ont une durée résiduelle inférieure à un an.

m) Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation sont constitués de produits perçus durant l'exercice et qui sont imputables à un exercice ultérieur.

n) Personnel moyen employé en 2012

Le nombre de membres du personnel du groupe moyen pour l'année 2012 est de 550 employés (528 employés en 2011).

o) **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires n'est pas distingué par activités ou zones géographiques car aux yeux de la Direction ceci pourrait porter préjudice à la société.

p) **Rémunérations accordées aux administrateurs**

Les membres du conseil d'administration n'ont pas perçu de rémunération dans le cadre de leur mandat.

q) **Opérations intragroupe**

Les opérations intragroupe en relation avec des loyers, des refacturations intragroupe et des intérêts financiers sur prêts et emprunts ont fait l'objet d'éliminations afin de refléter une image fidèle de la situation financière du Groupe.

r) **Avances et crédits accordés aux membres des organes de gestion**

Les membres des organes de gestion n'ont pas bénéficié d'avances ou de crédits.

s) **Honoraires du réviseur**

L'ensemble des honoraires à payer par la Société au réviseur pour l'année 2012 sont relatifs aux frais d'audit dans le cadre de la révision des comptes.

t) **Produits exceptionnels**

Les produits exceptionnels concernent des revenus relatifs à la cession de participation détenue par le groupe.

u) **Evénements post-clôture**

En 2014, la société Lotus F1 Team Ltd, a procédé à une augmentation de capital de GBP 20.000.000,00.

v) **Engagements hors bilan**

La société Gravity Racing International a donné en gage 29.500 parts sociales de la société Gravity Motorsports S.à r.l. en date du 15 novembre 2012 comme garantie d'un emprunt qui lui a été accordé par un tiers.
Il est à noter que les autres dettes de la société Gravity Motorsports S.à r.l. sont subordonnées à l'emprunt mentionné ci-dessus.

La société Gravity Motorsports S.à r.l. a donné en gage 48.560.000 actions dans le capital d'une participation en faveur d'un tiers.

NOTE 6 - INFORMATIONS STATUTAIRES

Objet social :	Société de participations financières et de conseil en Investissements
Siège social :	1, rue de Peternelchen, L-2370 Howald
Registre de Commerce et des Sociétés :	R.C.S. Luxembourg B 140 567
Conseil d'administration :	Monsieur Eric Lux, administrateur-délégué Monsieur Gérard Lopez, président du conseil Monsieur Romain Bontemps, administrateur
Réviseur d'entreprises agréé (comptes annuels consolidés):	PricewaterhouseCoopers, société coopérative 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg